



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 13 Septembre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Michel LOYAT, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h30.

Etaient présents :, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.2), M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.4), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON.

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET.

Meeting aérien de l'aéroclub Besançon-La Vèze – demande de subvention

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Communication »	Montant du budget 2018 : 880 856€ Montant de l'opération : 3 000€

Résumé :

L'aéroclub de Besançon-La Vèze porte l'organisation d'un meeting aérien les 29 et 30 septembre 2018 dans le cadre du cinquantenaire de l'aérodrome.

Au regard de l'attrait et du caractère exceptionnel que représente la tenue de cette manifestation dans le Grand Besançon en fin de saison touristique, il est proposé d'accorder à l'association organisatrice une subvention d'un montant de 3 000€.

L'aéroclub de Besançon-La Vèze est une association dont l'objet porte sur la pratique des sports aériens, la formation aux sports aériens et aux métiers de l'aviation professionnelle ainsi que la promotion de ces métiers et notamment de leur féminisation.

L'aéroclub port l'organisation du cinquantenaire de l'aérodrome à travers tout un ensemble d'actions programmées sur l'année 2018, année aéronautique.

Le point d'orgue de ce cinquantenaire sera la tenue d'un meeting aérien qui aura lieu les 29 et 30 septembre 2018, auquel devrait participer notamment la patrouille de France. Plus de 3000 spectateurs sont attendus.

La manifestation sera précédée dans le mois précédent par différentes manifestations aéronautiques, conférences, journées caritatives, etc.

L'association, au nom de l'ensemble des acteurs présents sur la plateforme (école de parachutisme, école de pilotage, groupement hélicoptère de la sécurité civile), sollicite une subvention auprès de la CAGB pour cet événementiel qui clôturera les animations du cinquantenaire.

Le budget prévisionnel total de la manifestation s'élève à 83 000€.

Les dépenses prévisionnelles portent sur : les démonstrations (50 000€), les frais d'hébergement, repas, réception (5 600€), ainsi que la logistique (14 400€) la communication (10 000€) et les assurances (3 000€).

L'association prévoit de financer cette manifestation via les entrées (10€ l'entrée), le mécénat, ses fonds propres et des subventions sollicitées auprès du Département et de la CAGB.

Au regard de l'attrait et du caractère exceptionnel que représente la tenue d'une telle manifestation sur le territoire du Grand Besançon en fin de saison touristique, il est proposé d'accorder à l'association organisatrice, une subvention d'un montant de 3 000€.

A la majorité, 2 contre, le Bureau autorise Monsieur le Président à attribuer la subvention d'un montant de 3 000€ à l'aéroclub Besançon-La Vèze pour l'organisation d'un meeting aérien les 29 et 30 septembre 2018.

Préfecture du Doubs

Reçu le 25 SEP. 2018

Rapport adopté à la majorité :

Contrôle de légalité

Pour : 31

Contre : 2

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président